

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 9 NOVEMBRE 2024**  
**(Pour les Confréries)**

La Confrérie .....  
Rue ..... n° ..... à .....  
Adresse électronique de votre confrérie : .....  
Propose à l'intronisation : Mme ou Mr .....  
GSM obligatoire: .....  
Titre dans la Confrérie : .....  
Buts poursuivis par la Confrérie : .....  
.....  
.....

Sera représenté :

- au chapitre par ..... personnes,
  - au repas par ..... convives.
  - souhaite être à la table avec (dans la mesure du possible – table de 8 personnes maximum)
- .....

Acquitte la somme de ..... x 68 € = .....€, avant le 09/11/2024 ; le nombre de places étant limité à 180 personnes, la réservation sera effective dès réception de votre versement au compte BE61 3100 5596 2117 de l'Ordre des Kuulkappers. En communication : LE NOM DE VOTRE CONFRERIE (exemple : Kuulkappers)

INFO POUR NOS AMIS FRANCAIS : ces numéros de compte IBAN et BIC vous permettront de régler votre repas sans aucun frais ni pour vous, ni pour notre confrérie, merci de vous renseigner à votre banque :

IBAN : BE61 3100 5596 2117

BIC : BBRUBEBB

**! Aucun paiement le jour même !**

A renvoyer au secrétariat, 31 rue du Portugal, 1060 Bruxelles pour le 9 novembre prochain –tél 00.32 (0)2.537.49.44 ou par courriel : [yves.agart@gmail.com](mailto:yves.agart@gmail.com)  
PAS DE FAX

Fait à ..... le .....  
Signature

**Afin d'éviter des confusions, nous insistons, auprès du secrétariat de votre confrérie, de nous envoyer les inscriptions complètes en remplissant ce document uniquement. Les noms et prénoms des confrères et consœurs inscrits nous permettront la vérification des versements bancaires. Merci pour votre compréhension.**

## CURRICULUM VITAE POUR INTRONISATION.

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

Date et lieu de naissance:.....

Etudes:.....

Carrière:.....

Profession:.....

Décorations:.....

Distinctions:.....

Titres gastronomiques:.....

Titres bachiques:.....

Renseignements sur les goûts, violons d'Ingres, les sports pratiqués:

.....

Renseignements sur les activités professionnelles, les voyages que le récipiendaire a pu faire, les événements auxquels il a été mêlé:

.....

Eléments pittoresques ou inattendus que l'on pourrait citer à son sujet et traits de caractère particuliers:

.....

Pas d'intronisation pour les confréries dont aucun membre ne participe au repas. (GCTGM 1988)

**Vu les conditions actuelles du nouveau traiteur, tout repas réservé et non décommandé avant le 12 novembre sera porté en compte auprès de la confrérie même s'il n'est pas consommé.**

**Pour un retour en toute sécurité et en toute sérénité pensez à choisir votre « BOB » s'il vous plaît.**